



PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT DE L'ÉCOLE NOTRE-DAME-DE-MONTJOIE



No de la résolution
ou annotation

PROVINCE DE QUÉBEC
COMMISSION SCOLAIRE DES SOMMETS

Procès-verbal de la première séance ordinaire tenue le mardi 24 septembre 2024 à l'école Notre-Dame-de-Montjoie à 16 h 34.

PRÉSENCES :

Madame Christine Rodrigue-Lecours	Parent
Madame Martine Landry	Parent
Madame Bénédicte Décary	Parent
Monsieur Nicolas Turcotte	Parent
Madame Julie Caron	Parent
Madame Émilie Laborde	Parent-Substitut
Madame Karine Viau	Enseignante
Madame Jennifer Ten Eyck	Personnel de soutien
Madame Andrée-Anne Salois	Directrice

ABSENCES :

Madame Jeanne Poirier	Enseignante
Monsieur Jean-François Derosby	Parent - substitut
Monsieur François Papineau	Parent - substitut
Madame Anick Larouche	Parent – substitut du substitut
Madame Eve-Lyne Beliste	Parent – substitut du substitut
Madame Louise Lecours	Représentante de la communauté

1. MOT DE BIENVENUE ET PRÉSENTATION DES NOUVEAUX MEMBRES

Andrée-Anne Salois souhaite la bienvenue à tous et présente l'ordre du jour.

2. OUVERTURE DE LA SÉANCE ET VÉRIFICATION DU QUORUM

CÉ-24/25 - 001

La directrice Andrée-Anne Salois accueille les membres, constate le quorum et ouvre la séance à 16 h 34.

Nicolas Turcotte propose que Jennifer Ten Eyck soit la secrétaire lors de cette séance. Il est appuyé par Christine Rodrigue-Lecours. Jennifer Ten Eyck accepte.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

3. NOMINATION DU SECRÉTAIRE D'ASSEMBLÉE

CÉ-24/25 - 002

Andrée-Anne Salois propose que Jennifer Ten Eyck soit la secrétaire lors de cette séance. Il est appuyé par tous. Jennifer Ten Eyck accepte.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

4. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

CÉ-24/25 - 003

Nicolas Turcotte propose que l'ordre du jour de la séance soit adopté tel quel. Il est appuyé par Andrée-Anne Salois.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

5. LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 30 MAI 2024 ET SUIVI

CÉ-24/25 - 004

Nicolas Turcotte propose que le procès-verbal soit adopté tel quel.

Il est appuyé par tous.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

6. SUIVI DU PROCÈS-VERBAL

Christine Rodrigue-Lecours interroge sur la distinction entre le service de surveillance et le service de garde durant la pause du midi. Andrée-Anne Salois apporte des éclaircissements en différenciant le service de dîner du service de garde, tout en soulignant la complexité de la séparation des enfants. Bien qu'une séparation ait été entamée, les enfants prennent actuellement leurs repas à l'extérieur ensemble. Elle précise également que certaines écoles ont dû procéder à des remboursements, attirant ainsi notre attention sur l'importance de rester vigilants à cet égard. Bénédicte Décary soulève la question de l'embauche de Carole, à quoi Andrée-Anne répond qu'une quatrième personne n'est pas nécessaire à ce stade. Elle souligne que Carole ne souhaitait pas assumer les fonctions d'une aide en classe, lesquelles sont liées à la surveillance ; cependant, elle demeure disponible en tant que remplaçante. L'objectif pour le service de garde et le service du midi consisterait à permettre aux élèves de maternelle de dîner séparément, avec une classe désignée pour le service de dîner, tandis que, par la suite, tous les élèves se regroupent dans la cour de l'école sans distinction. Les parents des élèves bénéficiant du service de garde complet contribuent financièrement à hauteur d'un maximum de 10,00 \$, soit environ 1,42 \$ par jour. Cette structure de tarif a été établie sur la base des analyses effectuées en début d'année.

Bénédicte s'enquiert des modalités de gestion des demandes spontanées. En réponse, Andrée-Anne précise que ces éléments devront être traités avec diligence, impliquant

une séparation des élèves qui consommeront leur repas dans un autre espace, sans service dédié. Nicolas exprime ses préoccupations concernant un éventuel mécontentement des parents, qui pourraient estimer ne pas avoir obtenu une valeur équitable pour leur investissement. Andrée-Anne souligne finalement qu'il existe une différence monétaire significative à cet égard.

Martine Landry et Nicolas Turcotte font état du fait que la municipalité dispose d'une allocation financière destinée à apporter un soutien. Ils suggèrent que nous puissions explorer la possibilité de solliciter leur contribution afin d'harmoniser le service du midi pour l'ensemble des élèves.

7. NOMINATION À LA PRÉSIDENCE

CÉ-24/25 - 005

Il est proposé d'utiliser des règles simples pour la nomination à la présidence. Les gens sont invités à procéder aux mises en candidature.

Il est proposé par Bénédicte Décary, appuyé par Julie Caron que Nicolas Turcotte soit nommé président du conseil d'établissement 2024-2025. Il n'y a pas d'autre candidat. Fermeture des mises en candidature.

Nicolas Turcotte accepte et il est nommé président du Conseil d'établissement pour l'année 2024-2025.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

8. NOMINATION À LA VICE-PRÉSIDENCE

CÉ-24/25 - 006

Les gens sont invités à procéder aux mises en candidature.

Il est proposé par Bénédicte Décary, appuyé par Martine Landry que Christine Rodrigue-Lecours soit nommée vice-présidente du Conseil d'établissement 2024-2025.

Il n'y a pas d'autre candidat. Fermeture des mises en candidature.

Christine Rodrigue-Lecours accepte et elle est nommée vice-présidente du conseil d'établissement pour l'année 2024-2025.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

9. NOMINATION DU PARENT PRÉSENT AU COMITÉ DE PARENTS

CÉ-24/25 - 007

Andrée-Anne explique ce que la personne nommée au comité de parent représente notre conseil d'établissement au Centre de services scolaire. Elle demande si un membre serait intéressé.

PROVINCE DE QUÉBEC
COMMISSION SCOLAIRE DES SOMMETS

Bénédicte Décary propose Julie Caron.
Martine Landry se propose comme substitut.

Julie Caron accepte et elle est nommée comme parent présent au comité de parents pour 2024-2025.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

10. QUESTIONS DU PUBLIC

Aucune question du public.

11. CALENDRIER DES RENCONTRES DU CÉ (APPROBATION)

CÉ-24/25 - 008

À la suite de la consultation des membres, il est proposé par Andrée-Anne, appuyé par Nicolas Turcotte QUE les dates des rencontres soient les suivantes :

- Mardi 24 septembre
- Lundi 2 décembre 2024
- Lundi 24 février 2025
- Lundi 7 avril 2025
- Lundi 2 juin 2025

Il est proposé que les séances commencent à 16 h 00.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

12. RÈGLES DE RÉGIE INTERNET 2024-2025 (APPROBATION)

CÉ-24/25 - 009

Andrée-Anne Salois interroge les membres présents afin de s'assurer que chacun a eu l'opportunité d'examiner le document transmis par courriel et de savoir s'il y a des suggestions de modifications à apporter. Christine Rodrigue-Lecours exprime son avis selon lequel une modification est nécessaire, en proposant que, dans le cas où un membre du Conseil d'Établissement (CÉ) serait absent, il incombe à ce dernier de s'assurer de la désignation d'un substitut. Par ailleurs, Nicolas signale qu'il sera absent le 2 décembre et indique que Christine agira en tant que substitut durant son absence.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

13. REPRÉSENTANTS DE LA COMMUNAUTÉ

Il est convenu de poursuivre avec la même représentante de la communauté que l'année dernière, Madame Louise Lecours, qui siège au conseil municipal et constitue une précieuse source d'informations. Martine Landry s'engage à lui confirmer qu'elle a été sélectionnée pour ce rôle.

14. DÉNONCIATION D'INTÉRÊT

Aucun.

15. BUDGET DE FONCTIONNEMENT DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

Andrée-Anne indique que le montant alloué pour le budget de fonctionnement s'élève à 265 \$ pour l'année. Nicolas Turcotte souligne qu'il est d'usage d'affecter ces fonds résiduels à l'école, souvent pour la rémunération d'une gardienne ou d'autres besoins similaires pendant les rencontres du conseil d'établissement, notant qu'il demeure fréquemment un solde à la fin de l'année.

16. PRÉSENTATION DU FONDS À DESTINATION SPÉCIALE (FOND 5)

Nicolas Turcotte a demandé l'ajout de ce point à l'ordre du jour. Il s'interroge sur l'utilisation actuelle de ces fonds, et Andrée-Anne confirme qu'ils sont effectivement utilisés. Toutefois, l'accès à ces informations est restreint pour le moment, mais un aperçu sera fourni lors de la prochaine rencontre, en conjonction avec le budget révisé. Nicolas souhaite également qu'un fichier de suivi soit présenté, similaire à ceux des années précédentes, afin de visualiser les soldes du fonds 5 ainsi que les différentes catégories qui le composent. Andrée-Anne explique qu'en raison d'un déficit, des fonds du fonds 5, spécifiquement alloué à l'alimentation, ont été affectés pour couvrir les dépenses alimentaires. Nicolas insiste sur la nécessité de réévaluer les fonds afin de dresser un état, suggérant que ces informations doivent être présentées à chaque réunion. Il exprime le désir d'établir une comparaison entre les derniers états du fonds 5 et la situation actuelle en ce qui concerne les paiements. Il précise la destination des fonds : le fonds 1, qui doit être dépensé chaque année, car il provient du gouvernement, et le fonds 5, qui peut être reporté d'une année sur l'autre, provenant de la communauté et pouvant servir à l'achat de fournitures scolaires, de vêtements, etc. Nicolas propose que le prochain conseil d'établissement adopte la destination de chaque fonds lors de la prochaine réunion. Andrée-Anne insiste sur l'importance de la transparence, précisant que les fonds appartiennent à l'école et souhaitant qu'une clarification soit apportée à tous. Le 2 décembre prochain, elle présentera les détails concernant le fonds 5, en mettant en lumière les informations qu'elle a recueillies.

17. ACTIVITÉS ÉTUDIANTES (SORTIE SCOLAIRE) ET MOYENS DE FINANCEMENT (APPROBATION)

CÉ-24/25 - 010

Nicolas a suggéré que toutes les activités se situant dans un rayon de 2 km soient automatiquement autorisées. De plus, il a été convenu que les déplacements sur la piste cyclable seraient également permis. Karine a évoqué un projet de tour en autobus pour lequel elle sollicite l'autorisation, même si cela implique de dépasser la distance de 2 km, en s'engageant à informer au préalable les parents concernés. Cette proposition est appuyée par Nicolas ainsi que les autres membres présents. Andrée-Anne a, pour sa part, présenté les activités programmées jusqu'à décembre et a indiqué qu'elle notifierait par courriel toute éventuelle activité additionnelle. Voici les sorties à venir :

- Le 17 décembre, une sortie au musée J.A. Bombardier est prévue, offrant un accès gratuit pour les élèves des classes 4^e-5^e et 5^e-6^e. Cependant, il est à noter qu'un coût approximatif de 8 \$ par élève sera requis pour le transport.
- Lynda organise une sortie majeure tous les deux ans, prévue pour le 11 ou 12 juin prochain. Bien qu'elle ne souhaite pas y participer cette année, Simon pourrait accompagner le groupe. Le voyage à Montréal se fera vraisemblablement en autobus de luxe, avec une partie du financement provenant du budget Santé globale. La contribution estimée par parent est de 125 \$, en prenant en compte les coûts d'autobus de 2022, un montant qui pourrait toutefois augmenter. Andrée-Anne a évoqué la possibilité de mettre en place des campagnes de financement, laissant aux parents le soin de décider. Nicolas a précisé qu'il est habituel de demander environ 100 \$ pour ce type de sortie. Andrée-Anne a ajouté que des informations supplémentaires seront fournies lors du prochain Conseil d'Établissement, avec des détails financiers à venir. Julie a également souligné que si le coût venait à doubler, il conviendrait de réévaluer la situation. Par ailleurs, Bénédicte Décary a proposé que les élèves organisent un marché de Noël, en vendant des créations artistiques telles que des dessins et des peintures, afin que les fonds récoltés soient affectés à ce voyage. Andrée-Anne a noté qu'il sera nécessaire de consulter l'OPP à ce sujet, car il n'est pas envisageable d'ajouter cette initiative aux tâches des enseignantes.
- La plantation Stéphane Perreault, planifiée pour le 9 octobre prochain, s'adresse aux élèves du niveau préscolaire et se déroulera à Windsor, incluant diverses activités et animations. En outre, un après-midi à la Poudrière est prévu, comprenant un pique-nique et une marche, financé par le budget Santé globale. Cet emplacement est exceptionnel et permet aux enfants de faire de nouvelles découvertes, chacun repartant avec une citrouille. Nicolas a suggéré d'utiliser des véhicules de parents plutôt qu'un autobus, ce qui pourrait réduire les coûts ; toutefois, l'autobus faciliterait la gestion du transport. De plus, les parents s'avèrent généralement ravis de pouvoir accompagner leurs enfants lors de telles sorties.

PROVINCE DE QUÉBEC
COMMISSION SCOLAIRE DES SOMMETS

- Les sorties scolaires ne sont pas obligatoires ; en revanche, si nous décidons de les rendre obligatoires, il incombera à l'école d'assumer les coûts, et non aux parents. Nicolas souligne qu'au cours de l'année précédente, nous avons largement fonctionné grâce à des contributions volontaires de la part des familles. Il souhaite aborder ce sujet lors de la prochaine rencontre qu'Andrée-Anne aura avec le centre de services scolaire, à laquelle elle n'oppose aucune objection, dans l'optique de préserver au maximum les ressources financières. Andrée-Anne précise toutefois que l'accord des enseignants est nécessaire pour l'utilisation de véhicules personnels. Elle ajoute que la rencontre de fonctionnement est prévue pour la semaine prochaine.
- Pour la classe de 2^e et 3^e année D-Vert, composée de 20 élèves, une sortie sportive est prévue le 22 octobre, financée par le fonds Santé globale dans le cadre de l'initiative "*On bouge au cube*". Nous avons bénéficié d'un fond d'environ 14 000 \$, ce qui nous permet d'organiser cette activité. Les coûts sont estimés à 500 \$ pour l'activité et 300 \$ pour le transport. La contribution volontaire des parents a été rehaussée de 15 \$ à 20 \$.
- Je rencontre Racine prochaine rencontre.
- Christine évoque que son fils souhaiterait suggérer une visite à la nouvelle boucherie afin d'en faire le tour. Elle s'interroge sur la manière d'intégrer cette proposition dans le cadre de l'événement "*Je rencontre Racine*", lors duquel ils auront l'occasion de découvrir les commerçants du village.
- Bénédicte souligne que le mont Mégantic constitue une activité incontournable, véritablement impressionnante, bien adaptée aux élèves plus âgés. Située à seulement une heure de Racine, cette destination pourrait s'avérer des plus enrichissantes. Nicolas y a déjà participé et il évoque l'importance de la motivation de l'enseignante pour le succès de cette sortie. Également passionnée par l'astronomie, Lynda serait sûrement enthousiaste à l'idée de proposer cette expérience. Cela pourrait s'avérer très inspirant pour les jeunes d'y avoir accès. Andrée-Anne envisage donc de soumettre cette sortie comme option pour la fin d'année scolaire, une proposition à considérer avec attention.
- La sortie prévue en fin d'année pour l'ensemble de l'école consiste en une visite à la palestre au Centre Sportif de la Ruche suivie de la projection d'un film au cinéma de Magog, reprenant ainsi le même format que l'an passé. Les élèves en anticipent avec enthousiasme cette activité, qui a su susciter leur appréciation l'année dernière.
- Nicolas s'interroge à savoir si la sortie de Ski normalement fait avec Simon aura lieu cet hiver. Celle-ci faisant traditionnellement partie des activités envisagées dans le cadre de la Santé globale. Andrée-Anne précise qu'elle envisage la possibilité de cette activité, bien qu'à l'heure actuelle, Simon n'ait encore rien inscrit au tableau des activités. Ainsi, cette sortie reste ouverte, mais son avancement demeure incertain pour l'instant.

Financement :

Concernant les campagnes de financement, deux initiatives sont planifiées : la première en décembre et la seconde à Pâques, centrées sur la vente de produits locaux. L'objectif est de récolter environ 3 000 \$ par an grâce à ces ventes. Bien que Nicolas ne puisse pas être présent pour la campagne de décembre, il se propose pour apporter son aide à distance. Un envoi de documents sera fait aux parents, détaillant les options de vente incluant tartes, fromages, saucissons et produits d'érablière, permettant aux parents de sélectionner les articles de leur choix. Il est important de noter qu'aucune gestion monétaire ne sera effectuée par l'école, les parents récupérant directement leurs commandes auprès des producteurs, selon les documents partagés.

Nicolas suggère de reproduire le modèle de campagnes similaires pour chaque période.

Bénédicte propose d'organiser une soirée spaghetti, qui pourrait se dérouler lors de la fête d'Halloween, créant une belle occasion pour les enfants et générant des revenus supplémentaires grâce à la vente de billets. Le boucher local pourrait fournir la sauce. Elle envisage également de substituer la campagne de Pâques par la vente de fleurs ou de chocolats d'une chocolaterie.

Andrée-Anne approuve l'idée de maintenir les deux campagnes identiques pour faciliter leur gestion.

Andrée-Anne propose que le repas de spaghetti soit pris en charge par l'OPP et pourrait se tenir à la salle communautaire pour marquer sa grande ouverture.

Andrée-Anne exprime son enthousiasme pour ces projets. Elle mentionne que la réunion de l'OPP est prévue pour mardi prochain à 18h à l'école, où Bénédicte proposera son aide. Andrée-Anne s'assurera d'envoyer la date de la rencontre aux parents, et Julie Caron se chargera d'inviter les parents intéressés. Nicolas propose qu'Ariane rédige le message, qu'Andrée-Anne pourra ensuite transmettre aux familles.

L'ensemble des membres approuve les sorties.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

18. PAROLE AUX MEMBRES

Direction (Projet éducatif, Profileur, PLIV) : En ce qui concerne le projet éducatif, nous avons déjà abordé ce sujet. Andrée-Anne présente le Profileur, nouvel outil d'évaluation des comportements, remplaçant l'ancien système basé sur Excel. Cet outil vise à faire la distinction entre comportements positifs et négatifs, en insistant sur l'importance de rapporter toute manifestation de violence ou de problèmes comportementaux. Bien que la configuration soit réalisée, celle-ci n'a pas encore été présentée aux enseignants. Les parents seront informés par courriel en cas d'intervention, précisant également les mesures qui ont été mises en place. Il est essentiel de dénoncer les comportements violents, car cela contribuera à améliorer notre environnement éducatif. La période de modélisation ne sera pas simplement une grande récréation, mais plutôt une activité éducative. Un projet sera présenté ultérieurement, permettant d'expliquer plus en détail son fonctionnement, notamment l'idée de jumeler les classes de première et de sixième année, pour renforcer la structure de ce programme. La travailleuse sociale sera également impliquée, en proposant diverses activités pour accompagner nos jeunes. Une grande récréation sera prévue toutes les cinq semaines pour les élèves, bien que nous n'ayons pas encore finalisé tous les aspects logistiques. Une éducatrice sera assignée aux maternelles, bien que son intégration reste à déterminer.

Intégration de Hors-Piste : Bénédicte soulève la question de l'intégration du programme Hors-Piste. Andrée-Anne précise qu'il s'agit d'une initiative axée sur la gestion personnelle à travers de petits ateliers, abordant des thèmes tels que la violence et le développement personnel. Ce programme a été élaboré par l'Université de Sherbrooke et se présente sous une forme clé en main, offrant une grande qualité d'intervention. Bénédicte manifeste un vif enthousiasme pour cette initiative. Andrée-Anne s'engage à consulter la travailleuse sociale afin de déterminer si cette intervention est réalisable dans le cadre de ses activités.

Point relatif aux parents : Nicolas informe que la construction du CPE est en voie d'être initiée, le contrat ayant été attribué pour la création de 70 places. Les travaux devraient débuter au cours de cette année, situés dans la région de Racine, à proximité de Richmond, avant le site de la Girouette. En ce qui concerne le centre communautaire, bien que des retards aient été constatés, la situation progresse favorablement. Selon les indications de Nicolas, un accès à ce dernier devrait être possible d'ici un mois ; néanmoins, il estime que l'objectif d'une ouverture au 1er octobre s'avère peu réaliste pour notre instance.

Proposition de Bénédicte : Elle s'interroge sur l'existence d'un tableau récapitulatif des valeurs de l'école, telles que le respect, qu'elle souhaiterait voir affiché dans les locaux. Cependant, Andrée-Anne indique que le Centre de services scolaire risque de s'opposer à cette initiative en raison des potentiels aménagements structurels requis. D'autre part, Bénédicte propose que les élèves de 6e année présentent une fleur aux nouveaux enfants de maternelle lors du rituel de la rentrée, en vue de créer un symbole de bienvenue. Elle envisage également l'idée d'ériger un arbre où les élèves plus âgés pourraient accrocher une feuille lors de leur départ. La question de savoir s'il existe un

PROVINCE DE QUÉBEC
COMMISSION SCOLAIRE DES SOMMETS

artiste soudeur disponible dans les environs doit être confirmée. En outre, il est mentionné que la municipalité avait antérieurement octroyé un montant de 200 à 300 \$ pour marquer la rentrée, une initiative à explorer selon Nicolas. Concernant la Journée de la culture, un programme musical pourrait être envisagé, à condition que le professeur de musique souhaite en prendre la direction, avec la possibilité de respecter les délais d'inscription. Bénédicte évoque également un programme agricole qui vise à intégrer des jardins à l'école, en proposant notamment des espaces de jardinage surélevés, qui permettraient d'enseigner aux élèves les étapes de la culture, de la semence à la récolte. Andrée-Anne exprime son intérêt pour cette initiative, soulignant son adéquation avec l'esprit de la communauté de Racine. Bénédicte s'engage à transmettre l'ensemble de la documentation par courriel. Enfin, Bénédicte suggère d'organiser une activité de *break-danse*, qui pourrait être intégrée par Simon dans le cadre de son programme de Santé globale, et propose également une visite de l'ancienne mine d'or située près de Mégantic pour les élèves.

Enseignants : La validation des sorties pédagogiques a été effectivement réalisée et approuvée, rien d'autre à ajouter.

Membre du personnel de soutien : Aucun

Membre du personnel professionnel : Aucun

19. CORRESPONDANCE REÇUE

Aucune

20. AFFAIRES NOUVELLES

Aucune

21. CLÔTURE DE LA SÉANCE

CÉ-24/25 - 011

Tous les sujets à l'ordre du jour ayant été traités, Nicolas Turcotte propose que la séance soit levée à 18 h 31. Il est appuyé par Jennifer Ten Eyck.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

No de la résolution
ou annotation

PROVINCE DE QUÉBEC
COMMISSION SCOLAIRE DES SOMMETS

Nicolas Turcotte, président

Andrée-Anne Salois, directrice